

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

RB

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2010

ORDRE DU JOUR :

1. Echange de vues sur la situation internationale
2. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 12 juillet et 13 septembre 2010
3. Liste des documents communiqués par la Commission européenne entre le 11 et le 24 septembre 2010
4. Echange de vues sur la visite de la commission auprès de la Grande Assemblée nationale de Turquie
5. Désignation d'une délégation:
- Réunion interparlementaire sur le contrôle démocratique de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice : Europol, Eurojust, Frontex et Schengen (Bruxelles, les 4 et 5 octobre 2010)
6. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Fernand Boden, M. Fernand Etgen, M. Ben Fayot, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser, M. Lucien Thiel (remplaçant Mme Martine Mergen)

M. Frank Engel, membre du Parlement européen

Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe de la Chambre des Députés
Mme Rita Brors, Service des Relations internationales

Excusés : M. Marc Angel, M. Xavier Bettel, M. Félix Braz, Mme Martine Mergen

M. Georges Bach, membre du Parlement européen

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

*

1. Echange de vues sur la situation internationale

M. le Président de la commission rappelle que la situation des Roms sera discutée le 11 octobre 2010 avec le Ministre de l'Immigration.

2. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 12 juillet et 13 septembre 2010

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

3. Liste des documents communiqués par la Commission européenne entre le 11 et le 24 septembre 2010

M. le Président de la commission souligne l'importance de certains documents figurant dans les tableaux sous rubrique :

- les documents COM(2010)482 et COM(2010)484 sur les produits dérivés : M. le Président de la commission exprime formellement le souhait que la Commission des Finances traite ces sujets dans les délais et invite le député européen Robert Goebbels qui a eu des entretiens avec la Commission européenne et le Conseil à ce sujet ;
- les documents sur les droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers : M. le Président de la commission souligne qu'il y a un désaccord entre la Commission européenne et le Conseil qui préconise le respect des compétences nationales notamment en ce qui concerne la possibilité d'exiger une autorisation préalable au remboursement des soins de santé transfrontaliers. La communication de la Commission européenne (COM(2010)503) invoque notamment le risque d'insécurité juridique pour les patients dans le cas où une liste non exhaustive des critères de refus serait adoptée.
- la proposition de directive établissant un espace ferroviaire unique européen (COM(2010)475) : il s'agit d'une refonte du premier paquet ferroviaire qui ajoute, par le biais du document COM(2010)474, des mesures dans des domaines clés où se posent des problèmes et qui concernent notamment l'autorité nationale de contrôle.
- le document sur le programme en matière de politique sur le spectre radioélectrique (COM(2010)471) fondé sur l'article 114 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
- la communication sur le transfert des dossiers des passagers (« passagers name record ») aux pays tiers (COM(2010)492).

Les listes des documents communiqués entre le 11 et 17 septembre respectivement entre le 18 et le 24 septembre 2010 sont adoptées.

M. le Président de la commission propose d'ajouter à la lettre de transmission des documents une lettre signée par le Président de la Chambre des Députés soulignant l'importance des dossiers cités plus haut. Il propose en outre de contacter les députés européens pour demander s'ils travaillent sur ces sujets.

4. Echange de vues sur la visite de la commission auprès de la Grande Assemblée nationale de Turquie

Le Bureau de la Chambre des Députés a autorisé la participation d'un membre par groupe respectivement sensibilité politiques. Après discussion, la commission retient la période entre le 11 et le 16 janvier 2011 comme date qui serait à proposer à l'Assemblée nationale de Turquie. Un membre de la commission propose de respecter la voie diplomatique en chargeant le Ministre des Affaires étrangères de transmettre à l'ambassadeur luxembourgeois pour la Turquie la réponse de la Chambre des Députés pour la faire suivre à l'Assemblée nationale de Turquie, une copie de la lettre étant à adresser à l'ambassadeur de Turquie à Luxembourg.

**5. Désignation d'une délégation:
- Réunion interparlementaire sur le contrôle démocratique de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice : Europol, Eurojust, Frontex et Schengen (Bruxelles, les 4 et 5 octobre 2010)**

Le Bureau de la Chambre des Députés a autorisé la participation d'un membre de la majorité et d'un membre de l'opposition de la présente commission ainsi que d'un membre de la majorité et d'un membre de l'opposition de la Commission juridique. Aucun membre de la commission présent ne se voit dans la possibilité de participer à la réunion interparlementaire, les dates coïncidant avec des réunions du Conseil de l'Europe à Strasbourg et le dépôt du budget 2011 à la Chambre des Députés.

6. Divers

Il est décidé de ne pas convoquer la commission le lundi 4 octobre 2010, la transmission des documents européens communiqués entre le 27 septembre et le 1^{er} octobre se faisant selon la procédure utilisée pendant les vacances d'été.

Le membre du Parlement européen présent annonce que le rapport intermédiaire de la commission spéciale « crise financière, économique et sociale » sera adopté mercredi matin et sera présenté en séance plénière en octobre. Le Parlement européen a l'intention d'impliquer les parlements nationaux mais n'a pas encore décidé sous quelle forme ce sera fait. Un autre dossier qui impliquera les parlements nationaux sera celui des perspectives financières au-delà de 2013.

M. le Président de la commission rend attentif au fait que le parlement autrichien a émis un avis motivé sur le dossier européen concernant les travailleurs saisonniers (COM(2010)379), dossier présenté à la commission lors de la réunion du 13 septembre.

Un membre de la commission présente son rapport sur la participation à une réunion d'une sous-commission de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN au Missouri (Etats-Unis). La délégation a visité une université certifiée ISO 14001 et spécialisée dans la recherche à très haut niveau dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'environnement (University of Science and Technology), et diverses entreprises spécialisées dans la détection de mines, les matériaux de construction, les hélicoptères et la purification de l'eau. La

participation de femmes à cette réunion était particulièrement forte.

Le 8 novembre 2010 est fixé comme date pour la présentation du rapport annuel d'Eurojust, la réunion ayant lieu conjointement avec la Commission juridique.

La visite du Vice-président de la Commission européenne compétent pour les relations interinstitutionnelles pourra se faire soit le 15, le 22 ou le 29 novembre 2010, la date devant coïncider avec le début de la session du Parlement européen à Strasbourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2010

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Ben Fayot